

LES GRAND DEBATS DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES PAYS ACP

Face à un environnement international en perpétuelle mutation imposant un renouvellement sans cesse constant des idées et des stratégies pour survivre et faire face aux défis de la mondialisation, il importe que le Secrétariat ACP offre un espace de débat et d'échanges aux Ambassadeurs et représentants des organisations régionales ACP à Bruxelles pour qu'ils s'imprègnent des implications de ces mutations et fassent des recommandations pertinentes à leurs capitales, tout en développant des positions de Groupe bien articulées afin de dialoguer de manière féconde avec les institutions européennes.

L'objectif visé par cette initiative est d'entretenir les Ambassadeurs ACP sur les tendances actuelles et à venir des changements qui affectent l'arène diplomatique et stratégique pour les doter d'une boussole pour mieux naviguer et décrypter les tendances globales.

Force est d'admettre que l'Europe, malgré les moyens dont disposent les Etats membres individuellement pris, a décidé de se doter, à la faveur de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, d'un Service d'action extérieure qui servira de vecteur à une action plus homogène et cohérente car l'Union reste déterminée à s'affirmer, mieux que par le passé, comme un acteur majeur de la scène politique, économique, commerciale et culturelle internationale. En revanche, le Groupe ACP semble figé face à ces mutations structurelles de l'Europe, d'où le besoin de redonner plus de place au débat au sein du Groupe ACP en commençant avec son organe d'action qu'est le Comité des Ambassadeurs.

Les « grands débats du développement durable des pays ACP » consisteraient en une rencontre bimestrielle d'échange et de réflexion sur les différentes questions ayant trait à la problématique du développement durable des pays et régions ACP.

Ces Conférences-Débat, d'une durée maximale de trois heures, vont mettre face aux Ambassadeurs ACP des personnalités du monde politique et économique, du monde des Affaires, du monde universitaire et de la recherche, pour catalyser la réflexion stratégique et munir ainsi les Représentants des pays ACP à Bruxelles d'outils conceptuels pour mieux tirer partie du partenariat ACP-UE. Le résultat escompté de ces débats est d'aider le Comité des Ambassadeurs à faire face aux défis des temps présents, à répondre à la stratégie globale de l'Europe qui se projette déjà à l'horizon 2030, et enfin, de mieux infuser la réflexion sur l'avenir du Groupe ACP après 2020.

Ces débats seraient encadrés par une succincte Note d'Analyse sur le thème en discussion, et porteraient sur les problématiques d'intérêt politique économique et commercial dans une perspective de développement durable des pays et régions ACP. L'objectif final étant de renforcer nos instruments d'analyse sur les thématiques récentes qui restent en perpétuelle évolution, et d'améliorer ainsi la qualité des débats pour rendre plus fécondes les interactions avec la partie européenne.

On pourrait utiliser le stock de réflexions ainsi générées pour enrichir le site du Secrétariat ACP et diffuser leur contenu auprès des capitales et des organisations régionales. Etant donné les contraintes d'effectifs des départements opérationnels du Secrétariat, on pourrait solliciter l'appui ponctuel de certaines unités de Gestion de Programme (PMU) travaillant en étroite collaboration avec le Secrétariat pour accompagner ses efforts dans la préparation et la mise en œuvre de ces rencontres-débat.

Afin de lancer cette initiative, je propose qu'on commence par la thématique des changements climatiques pour organiser le débat autour de cette question très critique afin de préparer la participation significative du Groupe ACP à la 16^e édition de la Conférence des Parties de Cancun de Décembre prochain de la CNUCC. Ainsi, le premier thème serait : « **Changement climatique et développement durable des pays ACP : défis et perspectives de financement** ». Ce thème serait porteur pour le lancement de cette initiative au regard :

- de la fragilité de nombreux pays ACP à la problématique du changement climatique ;
- de l'appui que s'est engagée l'Union Européenne à apporter aux pays en développement en général et aux pays ACP en particulier sur la question du changement climatique; et enfin,
- de l'existence de positions communes entre les régions ACP et l'Union Européenne en matière de changement climatique, notamment la déclaration commune ACP-UE sur le changement climatique et le développement de 2009 ; de la déclaration Cariforum-UE sur le changement climatique et l'énergie de mai 2008 ; de la déclaration des Etats du Forum des îles du Pacifique et de l'UE sur le changement climatique de novembre 2008 ; de la déclaration Afrique-UE sur le changement climatique de décembre 2008 ; et de la résolution conjointe ACP-UE sur le changement climatique de Juin 2010.

La première conférence-débat se tiendra à la maison ACP le mardi 16 Novembre 2010 avec pour objectif de faire la lumière sur la problématique du changement climatique en termes de défis qui se posent aux pays ACP et sur les voies et moyens d'y faire face.

On relève par exemple que l'UE s'est engagée de contribuer au financement à la mise en œuvre rapide de l'action en faveur du climat tel que prévu dans le document final de Copenhague à hauteur de 2,4 milliards d'euros pour la période 2010-2012.

Si ces fonds doivent être versés par l'intermédiaire des mécanismes et des canaux existants, pourquoi ces décaissements peinent à se mettre en place alors que nous tirons vers la fin de l'année 2010 ? Les mécanismes et canaux existants sont-ils adéquats pour permettre ces décaissements ? Si ces mécanismes présentent des insuffisances, quelles améliorations la partie ACP pourrait-elle suggérer à la partie européenne pour enclencher la mise à disposition de ces ressources pour permettre aux pays ACP de faire face à des défis tels l'élévation du niveau de la mer, la sécheresse, la désertification et les inondations qui les menacent continuellement ? Est-il possible de convenir avec la partie européenne des domaines clés de financement pour la mise en œuvre rapide en faveur de l'adaptation, de l'atténuation, du développement et du transfert de technologies, et enfin, du renforcement des capacités ?

Telles sont les questions qui seront au menu de cette conférence-débat du 16 Décembre 2010. Il est attendu de cette conférence qu'elle propose des pistes permettant de rendre le plus rapidement possible accessible aux pays ACP les fonds promis par l'Europe en matière de changement climatique et surtout d'explorer par la réflexion les sources nouvelles et innovantes de financement, qui permettraient d'appuyer les mesures visant à faire face à long terme au défi climatique. Les résultats de ces travaux feront l'objet d'une synthèse de recommandations que la partie ACP transmettra à la partie européenne avant la Conférence des Parties qui se tiendra en Décembre prochain à Cancun.